



ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

DECISION N° 045 /D/EDC/DG/DEX/DM/CAO 2025 DU 28 JUIL 2025

Portant attribution du marché pour la fourniture et l'installation d'un système de vidéosurveillance sur le site du barrage réservoir de Mbakaou, région de l'Adamaoua, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/EDC/CIPM/2025 du 26 mai 2025.

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2020/244 du 04 mai 2020, portant réorganisation et fonctionnement de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le décret N° 2020/245 du 4 mai 2020 portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu le Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;

Vu la Résolution N° 120/CA/EDC du 09 novembre 2018 portant Règles Internes de passation, d'exécution et de contrôle des Marchés de EDC ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°07/AONO/EDC/CIPM/2025 du 26 mai 2025 pour la fourniture et l'installation d'un système de vidéosurveillance sur le site du barrage réservoir de Mbakaou, région de l'Adamaoua ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 16 juillet 2025 relatif à l'examen du rapport d'analyse des offres reçues dans le cadre à l'Appel d'Offres susvisé,

DECIDE :

Article 1^{er}: La société SMART SECURITY SOLUTIONS S.A, B.P : 30388 Yaoundé Cameroun, Tél: (237) 698 400 777 / 655 612 209, est attributaire du marché relatif à la fourniture et l'installation d'un système de vidéosurveillance sur le site du barrage réservoir de Mbakaou, région de l'Adamaoua, pour un montant Hors Taxes de **48 678 000 (Quarante-huit millions six cent soixante-dix-huit mille) francs FCFA et Toutes Taxes Comprises de **58 048 515 (Cinquante-huit millions quarante-huit mille cinq cent quinze) FCFA**, et un délai d'exécution de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.**

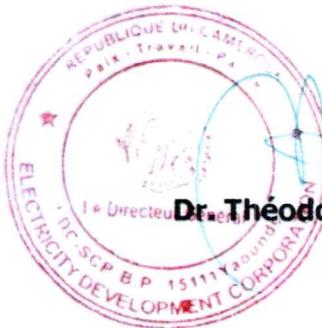


ELECTRICITY
DEVELOPMENT
CORPORATION

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
REPUBLIC OF CAMEROON

Article 2 : Le Directeur Général de la société **SMART SECURITY SOLUTIONS S.A.**, ou son représentant dûment mandaté, est invité à se présenter au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), à la Division des Marchés, 2^{ème} étage, porte 203, pour l'établissement dudit marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



Dr. Théodore NSANGOU

Ampliations :

- CA
- ARMP
- MINMAP
- CIPM/EDC
- Attributaire
- DM/EDC